



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 45086

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur les besoins de création de maisons de retraite, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais. Il y a deux ans, l'État consacrait 150 millions d'euros aux dépenses d'investissement pour la création de maisons de retraite. Le volet de solidarité du plan de relance prévoit quant à lui que 50 millions d'euros seront affectés à la construction de 60 maisons de retraite supplémentaires, soit 3 structures de plus dans chaque région. Le coût moyen de construction d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) s'élève aujourd'hui à environ 10 millions d'euros. Avec une enveloppe de 50 millions d'euros, l'État financera donc moins de 10 % du coût de la création de ces 60 maisons de retraite. De plus, alors que la création de 3 maisons de retraite est prévue par région, il y a dans chaque département des listes d'attente de maisons de retraite prêtes à fonctionner mais qui ne peuvent être construites faute de financement de l'État. On peut ainsi craindre que le nombre de lits prévus ne puisse suffire à la réalisation des projets à venir au moment où le nombre de personnes âgées progresse fortement. C'est le cas dans ce département où la capacité d'accueil en établissements pour les personnes âgées dépendantes n'est pas suffisante. Aussi, au moment où le département du Pas-de-Calais va mettre en place son schéma gérontologique, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles seront les implications concrètes du plan de relance pour les maisons de retraite dans le Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45086

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2743

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)